



## Crédits à la consommation sur Internet

Selon les résultats d'une enquête réalisée dans l'ensemble de l'Union européenne, la Norvège et l'Islande, sur les 562 sites contrôlés, seulement 30 % d'entre eux respectent la réglementation européenne applicable en matière de consommation et 70 % d'entre eux (393) feront l'objet d'une enquête plus approfondie.

Les principaux problèmes recensés sont les suivants :

- des informations manquantes dans la publicité pour le crédit à la consommation. Sur 258 sites (46 % des sites contrôlés), la publicité ne comprenait pas toutes les informations de base requises par la directive européenne sur le crédit à la consommation [taux annuel effectif global, inclusion ou non des frais de services connexes (ex : assurances) dans le coût total du crédit, durée du contrat du crédit...];
- des omissions d'informations essentielles sur l'offre sur 244 sites (type de taux, durée du crédit et certains coûts afférents au crédit (commission de courtage...)) ;
- une présentation trompeuse des coûts sur 116 sites (méthode de calcul du prix ou absence d'information sur une assurance obligatoire supplémentaire).

Les autorités nationales prendront contact avec les opérateurs des entreprises afin d'obtenir des éclaircissements ou les inviter à corriger leurs sites et rendront compte de leur action à la Commission européenne avant l'automne 2012.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Communiqué de la BCE

Au cours du second semestre 2011, 310 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation, soit une baisse de 19,3 % par rapport au second semestre 2010 et une hausse de 4,7 % par rapport au premier semestre 2011. Les trois coupures de 20 euros, 50 euros et 100 euros constituent 95 % du total des contrefaçons. Pour mémoire, le nombre de billets authentiques en circulation était en moyenne de 14,4 milliards au second semestre 2011.

### Communiqué de la Commission européenne

En 2011, le nombre de pièces en euros contrefaites a diminué de 15 % par rapport à 2010, soit 156 000 pièces. Les pièces de 2 euros représentent près des deux tiers de la contrefaçon devant les pièces de 1 euro et de 50 centimes.

Pour mémoire, quelques 16 milliards de pièces en euros authentiques sont actuellement en circulation pour les trois valeurs unitaires les plus élevées (0,50 €, 1 € et 2 €). La quantité réduite de pièces contrefaites est le résultat des efforts déployés par les Etats membres, la Commission/OLAF (Office européen de lutte antifraude) et les autres institutions de l'Union européenne.

### Dossier législatif

#### 1 – Fonctionnement de l'Union monétaire à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon

La décision du gouverneur de la Banque de France du 27 décembre 2011, publiée au Journal Officiel de la République du 17 janvier 2012, rend applicable dans ces deux collectivités d'outre-mer les deux textes suivants :

- Le règlement de l'Union européenne n° 1358/2011 de la Banque centrale européenne du 14 décembre 2011 modifiant le règlement CE n° 1745/2003 (BCE/2003/9) concernant les réserves obligatoires (BCE/2011/26) ;
- La décision de la BCE du 14 décembre 2011 relative à des mesures temporaires supplémentaires concernant les opérations de refinancement de l'Eurosystème et l'éligibilité des garanties (BCE/2011/25).

Les textes susvisés sont consultables auprès des agences locales de l'IEDOM.

#### 2 – Surendettement

L'Assemblée nationale a rejeté le 26 janvier 2012, la proposition de loi visant notamment à créer un répertoire national (parfois appelé « fichier positif ») géré exclusivement par la Banque de France et recensant les crédits accordés par les établissements de crédit aux personnes physiques pour des besoins non professionnels.

### Outre-mer

A l'initiative des ministères de l'outre-mer, de l'écologie et du tourisme, un passeport biodiversité a été élaboré afin de sensibiliser les voyageurs à la protection de la biodiversité en outre-mer tout en assurant une promotion de ces destinations touristiques. 300 000 passeports en français et en anglais seront diffusés dans les 12 territoires d'outre-mer qui représentent 80 % de la biodiversité française.

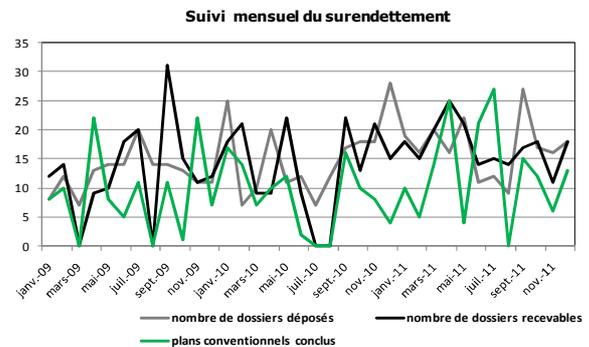
Le passeport vert « la biodiversité en outre-mer pour un tourisme responsable » est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.outre-mer.gouv.fr/?passeport-vert-la-biodiversite-en-outre-mer.html>.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Surendettement

Dans le cadre de ses missions de service public, l'IEDOM assure le secrétariat de la Commission de surendettement de la Guyane. En 2011, le nombre de dépôts de dossiers continue de progresser à l'instar de 2010. Sur l'année, 203 dossiers de surendettement ont été déposés (+ 9,7 % sur un an), dont 98 % ont été jugés recevables, et 137 plans conventionnels ont été conclus (+37 %).

Depuis 2000, 1 804 dossiers ont été reçus par la Commission de surendettement de l'IEDOM. Le nombre moyen de dossiers déposés passe à 17 contre 15 par mois en 2010.



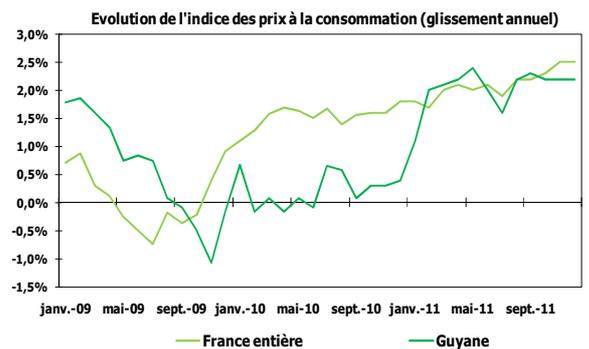
Source: IEDOM

## BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

### Prix à la consommation

Après une légère baisse en novembre (-0,1 %), l'indice des prix à la consommation des ménages à fin décembre est en hausse de 0,3 % sur le mois, expliqué pour les deux tiers par la progression des prix des services (« transports et communications » en raison de la hausse des tarifs aériens) et dans une moindre mesure par celle des produits manufacturés, puis de l'alimentation. Pour le deuxième mois consécutif, on notera par ailleurs que les prix de l'énergie reculent (-0,1 %) sous l'effet du repli des prix des produits pétroliers.

Sur un an, l'indice conserve son rythme de progression, s'accroissant de 2,2 %, tiré par la hausse des prix de l'ensemble des postes de consommation, mais plus spécifiquement sur la période des prix de l'énergie (+ 12,4 % sur un an) et des services (+ 1,7 % sur un an). En comparaison des autres DCOM, la Guyane affiche la plus forte progression (+ 2,1 % à la Réunion, + 2,0 % à la Martinique, + 1,8 % à la Guadeloupe) contre + 2,5 % en France.



Indice avec tabac.

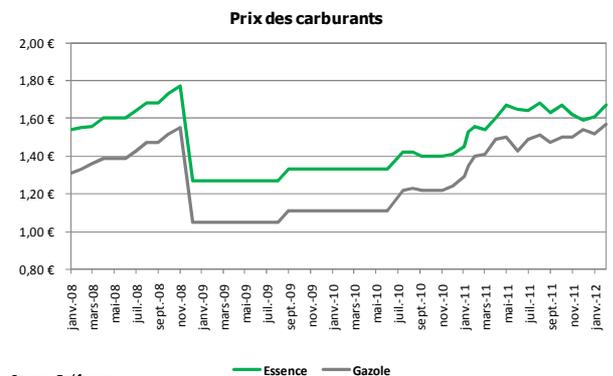
Source: INSEE

### Carburants

L'arrêté préfectoral n°144 du 31 janvier 2012 fixe, à compter du 1<sup>er</sup> février 2012, le prix de vente au détail des carburants à 1,67 € / litre pour l'essence (+6 cts) et 1,57 € / litre pour le gazole (+5 cts). Selon les services de l'Etat, ces évolutions s'expliquent par les éléments suivants :

- une appréciation du dollar par rapport à l'euro + 3,2 % ;
- une légère baisse de la moyenne de cotisations du gaz butane (- 0,3 %) ;
- une hausse de la moyenne des cotations de l'essence (+ 5,9 %), et du gazole (+ 3,5 %) ;
- enfin une hausse de la moyenne des cotisations du pétrole brut de 2,9 %.

Le prix de la bouteille de gaz de 12,5 kg est de 26,13 € contre 26,11 € en février 2011 (+ 2 cts soit + 0,1 % sur le mois).



Source: Préfecture

### Visite présidentielle

Les 21 et 22 janvier, le Président de la République Nicolas Sarkozy était en Guyane pour présenter ses vœux aux français d'Outre-mer et inaugurer le changement de nom de l'aéroport international de Cayenne, dorénavant dénommé Cayenne-Félix Eboué. Dans son discours, il a réaffirmé son attachement à l'Outre-mer et a évoqué les réalisations au profit de la Guyane dont le changement de statut constitutionnel de la collectivité, la coopération régionale avec le Brésil, la protection des ressources naturelles et la sûreté du territoire en forêt.

Sur le plan économique, le Président a annoncé pour le territoire le bénéfice d'une partie des revenus engendrés par l'exploitation d'un gisement de pétrole et il s'est dit favorable au développement des ressources minières avec une filière aurifère raisonnée selon le Schéma départemental d'orientation minière récemment entré en vigueur. Enfin, le Conseil régional devrait bénéficier d'une habilitation afin de « valoriser et d'exploiter raisonnablement le potentiel économique de sa biodiversité ».

Le développement économique endogène, basé notamment sur le développement des productions agricoles locales, constitue pour le chef de l'Etat un des moyens d'aller conquérir de nouveaux marchés dans le bassin régional ; souhaitant encourager entre autre la formation et les filières locales, il envisage la mise en place d'un fond pour la diversification agricole doté de 40 millions d'euros pour inciter les agriculteurs à développer de nouvelles filières. Il a évoqué les Zones Franches Globales ou encore la défiscalisation comme des outils devant favoriser le développement endogène.

### Secteur Spatial

Le 22 janvier, le Président de la République a visité le pas de tir de Vega au Centre spatial de Kourou, rappelant l'importance de la politique spatiale pour la France. Il souligne que la France décaisse près d'1,5 milliard d'euros par an et que depuis 2007, les crédits ont crû de 16 %.

Le président d'Arianespace a indiqué qu'avec l'arrivée de Soyouz et Vega, les coûts de lancement d'Ariane ont été réduits de 20 % compte tenu de la mutualisation des frais fixes. La réorganisation de la base prévoyant une renégociation des contrats tous les 5 ans a permis de réduire les coûts des opérations de 16 contrats pour un montant de 330 millions d'euros sur 5 ans. L'activité est croissante, avec un carnet de commandes garantissant plus de 3 ans d'activité. Le premier tir du lanceur léger Vega dont le client est l'ESA (agence spatiale européenne) s'est déroulé le 13 février. Il a mis en orbite les satellites d'observation LARES, le micro satellite de démonstration ALMASat-1, et des nano satellites cubesats pour une mission de « démonstration scientifique et technologique ».

### **Chômage et population**

Calculé par l'INSEE à partir de l'enquête emploi, le taux de chômage atteint en Guyane 21 % de la population active au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, et s'élève à 36 % pour les jeunes de moins de 30 ans. Les femmes sont plus touchées par le chômage avec 25,5 % contre 17,1 % pour les hommes. Durant son discours du 22 janvier, le Président de la République a décidé de doubler les effectifs du Service Militaire Adapté sur l'ensemble de l'Outre-mer compte tenu du nombre très important de jeunes qui restent au chômage. Au « sommet social d'urgence » en janvier, il avait par ailleurs proposé des mesures visant à lutter contre le chômage pour un montant total de 430 millions d'euros pour l'Etat en 2012. Les objectifs étant notamment de favoriser le travail à temps partiel, supprimer les charges sociales durant 1 an pour les jeunes de moins de 26 ans recrutés dans les entreprises de moins de 10 salariés avec un CDD de plus d'un mois ou un CDI, et de former les salariés dans les branches confrontées à des mutations économiques.

Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (décret n°2011-1994 du 27 décembre 2011), la population légale municipale de la Guyane recensée en 2009 est de 224 469 habitants, soit une progression de 2,4 % sur un an. La commune de Papaïchton (3 976 habitants) enregistre la plus forte progression (+ 26,8 %). Pour les communes de plus de 10 000 habitants, les plus peuplées sont Cayenne (57 047 habitants), Saint-Laurent-du-Maroni (37 524 habitants), Matoury (26 383 habitants), Kourou (25 514 habitants) et Rémire-Montjoly (18 873 habitants). Parmi ces dernières, c'est Saint-Laurent-du-Maroni qui connaît la plus forte augmentation avec 5,3 % sur un an.

### **Justice**

Le 20 janvier s'est tenue la première audience de la 36<sup>ème</sup> cour d'appel de France installée en Guyane. En 1947, la cour d'appel de Guyane avait été supprimée. Après avoir été réclamée en 2009, puis accordée en 2010, la cour d'appel a été officialisée en 2011 par la mise en application de deux décrets (n°2011-1877 et 1878 du 14 décembre 2011). Les 71 avocats de Guyane ne sont plus contraints d'interjeter appel auprès de la juridiction de deuxième instance de la Martinique. La cour d'appel de la Guyane disposera à terme de 10 magistrats et 15 postes administratifs.

### **Pêche**

Fin 2011, la société Unifipêche était mise en liquidation judiciaire ; parmi les 130 salariés une fraction est partie à la retraite, l'autre s'est tournée vers des formations et la dernière est au chômage. Avec le rachat de 11 des 15 crevettiers de la flotte par des armateurs locaux, quelques marins pêcheurs peuvent espérer retrouver un emploi. Au sein de la filière, par le truchement du Comité régional de la pêche maritime et des élevages marins (CRPME), des négociations se préparent pour faire valoir des revendications auprès des instances gérant le Programme Opérationnel Amazonie pour la période 2014-2020. Les objectifs sont de lutter contre l'obsolescence des bâtiments, la fragilité du tissu entrepreneurial et le désintérêt de la main d'œuvre pour la profession. Les acteurs de la pêche souhaitent renforcer leur compétitivité vis-à-vis de l'extérieur et que des actions fermes soient entreprises pour lutter contre la pêche illégale. Le CRPME tente de stabiliser sa situation financière en signant une convention triennale avec le Conseil régional pour garantir les investissements d'ores et déjà programmés.

## **ACTUALITES REGIONALES**

---

### **Amérique latine**

L'Organisation internationale du travail (OIT) a présenté début janvier son dernier rapport régional « Panorama du travail » portant sur l'emploi en zones urbaines. Selon ce dernier, le taux de chômage urbain dans la zone Amérique latine-Caraïbes a continué de reculer à son plus bas niveau depuis les années 90, atteignant 6,8 % en 2011. Le nombre de demandeurs d'emploi s'établit ainsi à près de 15,4 millions de personnes. Compte tenu du ralentissement prévu de la croissance économique régionale, ce taux devrait cependant se stabiliser en 2012. Le rapport souligne également la situation inquiétante du chômage des jeunes, du poids de l'emploi informel, le faible niveau de couverture sociale et la nécessité de lutter contre la pauvreté en zone rurale grâce au travail.

### **Coopération numérique : Brésil, Guyane et Suriname**

Une délégation de la compagnie Oi (opérateur historique brésilien des télécommunications) a rencontré en décembre 2011 les acteurs institutionnels guyanais pour officialiser la validation de principe de l'étude de faisabilité du projet de télécommunications SPANY. Le 22 décembre 2011, Guyacom (opérateur français de Guyane) et l'opérateur Oi signaient un contrat pour la réalisation effective du projet SPANY Est de Cayenne à Saint-Georges (RN2). Le projet SPANY vise à relier numériquement Cayenne à Macapa, puis Cayenne à Paramaribo. La dorsale télécom de faisceaux hertziens prévue à l'origine sera remplacée par une liaison par fibre optique. Cette initiative, qui est le plus grand projet de coopération numérique avec le Brésil, est soutenue par la Préfecture ainsi que par les Conseils général et régional via le Programme Opérationnel Amazonie au titre de la coopération transfrontalière. Guyacom est en charge de réaliser la connexion Cayenne-Saint Georges et la compagnie Oi celle entre Calçoene et Oiapoque. Les travaux devraient être finalisés avant la rentrée 2012, permettant de desservir un maximum de 16 communes de l'Amapa. La liaison de Cayenne à Macapa constituera une alternative pour l'accès à Internet qui est actuellement assurée uniquement par le câble sous-marin Americas II.

# SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)

		Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	déc-11	<b>124,6</b>	[0,3%]	[2,2%]	Insee
		↑	Prix administré du litre d'essence	févr-12	<b>1,67 €</b>	[3,7%]	[7,1%]	Préfecture/Dieccte
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	déc-11	<b>16 925</b>	1,6%	4,5%	Dieccte
		↑	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	déc-11	<b>7 759</b>	5,2%	15,4%	Pôle Emploi
		↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	déc-11	<b>16 026</b>	[0,7%]	ns.	
		↓	Prestations nettes versées (1)	déc-11 Cumul	<b>7,8 M€</b> 84,3 M€	-[0,8%]	ns. ns.	Caf
	CONSOMMATION	↑	Recettes d'octroi de mer	janv-12 Cumul	<b>10,9 M€</b> 10,9 M€	1,8%	3,1%	Douanes
		↑	Importations de biens de consommation (BC) (3)	déc-11 Cumul	<b>15,1 M€</b> 149,8 M€	14,7%	9,7%	Douanes
		↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	janv-12 Cumul	<b>337</b> 337	-12,6%	-4,5%	Somafi
		INVESTISSEMENT	↑	Importations de biens d'équipement (BE)(3)	déc-11 Cumul	<b>64,4 M€</b> 484,5 M€	36,4%	74,3%
↓	Ventes de véhicules utilitaires		janv-12 Cumul	<b>93</b> 93	-4,6%	2,3%	Somafi	
COMMERCE EXTERIEUR	↑	Exportations (3)	déc-11 Cumul	<b>11,0 M€</b> 154,4 M€	46,1%	62,5%	Douanes	
	↑	Importations (3)	déc-11 Cumul	<b>146,7 M€</b> 1 333,0 M€	30,8%	44,3%	Douanes	

INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués Satellites lancés	Cumul à déc. 2011 <b>7 tirs (5 Ariane 5, 2 Soyouz)</b> Cumul à déc. 2011 <b>16 satellites + 1 ATV</b>		6 tirs à déc. 2010 12 satellites à déc. 2010	Arianespace	
	BTP	↓	Ventes de ciment (dont filler et liant)	janv-12 Cumul	<b>7 126 tonnes</b> 7 126 tonnes	-2,3% 2,8%	Ciments guyanais	
	INDUSTRIE	↓	Exportations d'or en volume (3)	déc-11 Cumul	<b>67 kgs</b> 1 347 kgs	-31,8%	17,8%	Douanes
		↓	Exportations d'or en valeur (3)	déc-11 Cumul	<b>2,5 M€</b> 46,3 M€	-39,9%	38,5%	Douanes
		↑	Cours de l'once d'or	janv-12	<b>1 656,11 \$</b>	[0,2%]	[21,9%]	London Bullion Market Assoc.
		↑	Grumes sorties de forêt (données non consolidées)	déc-11 Cumul	<b>7 444 m3</b> 77 539 m3	50,0%	29,7%	ONF
	AGRICULTURE A GROUPE ALIMENTAIRE	↓	Exportations de crevettes (3)	déc-11 Cumul	<b>20,4 tonnes</b> 806,8 tonnes	-48,3%	-45,5%	Douanes
		↓	Exportations de poissons (3)	déc-11 Cumul	<b>95,5 tonnes</b> 1 532,7 tonnes	-6,3%	-37,7%	Douanes
		↓	Exportations de riz (2)(3)	déc-11 Cumul	<b>0 tonne</b> 3 209,2 tonnes	ns.	ns.	Douanes
	TOURISME	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	nov-11 Cumul	<b>30 378</b> 398 107	-4,7%	-3,1%	CCIRG
↑		Nombre de nuitées	nov-11 Cumul	<b>33 000</b> 313 000	0,3%	3,2%	Insee	

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

BC: Textiles, habillement cuir et chaussures; produits pharmaceutiques; produits manufacturés divers; produits de l'édition et de la communication

BE: Produits informatiques, électroniques et optiques; équipements électriques et ménagers; machines industrielles et agricoles, machines diverses; matériels de transport

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)				
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

\* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Janvier 2012)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,9835%	0,7845%	0,6168%	0,3877%	0,8380%	1,2230%	1,5060%	1,8370%

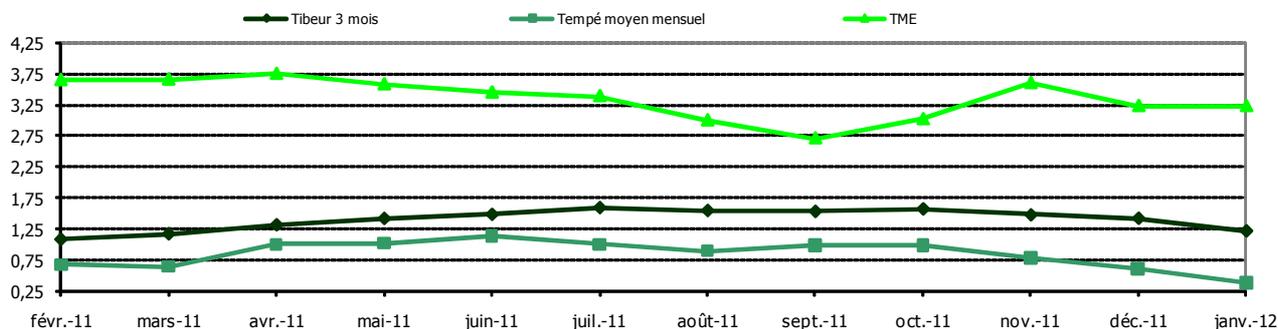
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	octobre	Novembre	Décembre	Janvier
3,02%	3,60%	3,23%	3,23%	3,22%	3,80%	3,43%	3,43%

## Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	15,78%
Prêts à taux fixe	6,24%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,60%
Prêts à taux variable	5,83%	<b>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	
Prêts relais	6,43%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,67%
<b>Autres prêts</b>		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,45%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,65%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,29%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Découverts en compte (1)	13,80%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	13,98%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,53%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,69%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	12,51%	Découverts en compte (1)	13,80%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

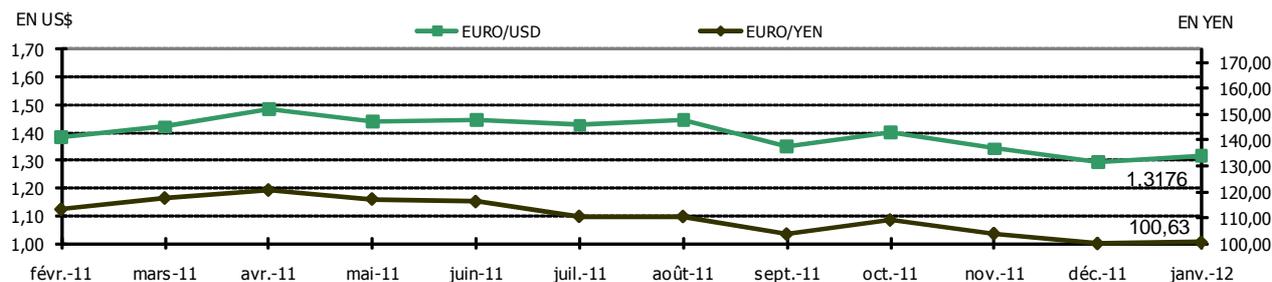
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3176	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,2530	EURO/SRD (Surinam)	4,31760
EURO/JPY (Japon)	100,6300	EURO/BWP (Botswana)	9,58170	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,34200
EURO/CAD (Canada)	1,3134	EURO/SCR (Seychelles)	18,6441	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,9612
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,83510	EURO/MUR (Maurice)	38,3354	EURO/BBD (La Barbade)	2,61680
EURO/SGD (Singapour)	1,6487	EURO/BRL (Brésil)	2,2893	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,36000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2194	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,61910	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2871,8841	EURO/XCD (Dominique)	3,5326	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J-P. DERANCOURT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8 rue Christophe COLOMB BP 6016 97306 Cayenne CEDEX

Achévé d'imprimer le 08 février 2012 - Dépôt légal : février 2012 - ISSN 1240-3814